

# La Brillanne

Bulletin municipal d'informations



**TOUT** *sur*  
**tout**

[www.la-brillanne.dlva.fr](http://www.la-brillanne.dlva.fr)



**N° 33**

**Mars 2022**





### Chères Brillannaises, Chers Brillannais,

Malheureusement, la guerre entre l'Ukraine et la Russie se passe en direct devant nous. J'ESPERE que la DIPLOMATIE l'emportera très prochainement même si cela doit se faire au prix de sacrifices. Seule l'Europe nous protège, et nous protégera, pour la Paix et la Prospérité durables. La commune de La Brillanne est solidaire avec l'Ukraine – les dons réceptionnés en mairie en atteste – mais aussi du peuple russe qui est entraîné dans une destination certainement non voulue. Je salue, en votre nom, les mesures prises aussi bien au niveau économique qu'au niveau sportif.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie, un pays en Paix, et même si des difficultés existent, il ne faut pas les nier, nous devons la préserver et cela quotidiennement. Le vote est toujours un acte citoyen. Ce conflit va avoir, a déjà des conséquences, sur notre quotidien mais nous saurons collectivement les surmonter.

Les retours sur l'offre de la mutuelle communale sont bons et je remercie en votre nom les membres du CCAS. Le premier marché de Noël a été une réussite et la connexion, avec les enseignants et les enfants, était un beau moment de partage. Les articles dans la presse prouvent le dynamisme de notre collectivité qui cherche toujours à vous accompagner dans un village où il fait bon vivre. Après une période compliquée due au covid, les associations retrouvent petit à petit le dynamisme passé... Les agents du service technique viennent de finir la taille de la haie du cimetière et de celle de la crèche. La taille des platanes a été confiée à une entreprise brillannaise. Le nouveau lotissement privé permettra l'installation de nouveaux ménages sur la commune. Beaucoup de choses se sont dites. Il n'y a pas d'argent public dans cette opération privée qui répond au cahier des charges en vigueur (permis d'aménager, voirie, ...).

La modeste aide apportée par la commune pour l'achat d'un composteur s'inscrit dans une démarche volontariste pour une réduction des déchets car les coûts sont très élevés et ils vont encore mécaniquement augmenter. Nous avons un regret au niveau des déchets car, malheureusement, certains ne prennent pas en compte le travail des agents communaux ou ceux de la collecte de la DLVA. Les déchetteries d'Oraison et Villeneuve sont gratuites et quand les poubelles débordent, il est raisonnable d'attendre la collecte suivante.

Nous travaillons toujours de concert avec la DLVA pour la réalisation du pôle d'échange multimodal à la gare. A ce jour, une solution semble se dessiner sur le plan juridique et nous sommes confiants quant à la pose de la première pierre prochainement.

Nous sommes dans les temps pour le nouveau PLU. La démarche est longue car très technique et doit être en adéquation avec les nouvelles réglementations. Bien évidemment, une présentation sera organisée.

A ce jour, la partie phase 1 des Ferrayes, appartenant à l'EPF PACA, est encore au stade des études. Nous reviendrons notamment vers les riverains dès réception des propositions mises à l'étude.

Au niveau de la DLVA, le moment est difficile et le prochain vote du budget sera très important.

Il faut revenir à une orthodoxie financière comme cela a été fait sur la commune en optimisant les ressources existantes et en reportant certains investissements si nécessaire.

La Covid encore présente nous oblige être encore très vigilant notamment sans se relâcher sur les gestes barrières et la vaccination.

Bonne nouvelle de dernière minute : le site internet est opérationnel, je vous invite à le consulter : [la-brillanne.dlva.fr](http://la-brillanne.dlva.fr)

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Votre maire  
Conseiller régional  
BORGHINI Jean-Charles



### LE VENT FAIT DES DÉGÂTS ! MALHEUREUSEMENT...

Début février, deux alertes jaunes pour épisode venteux ont été émises par la Préfecture. Le deuxième (particulièrement) avec des bourrasques violentes a arraché les tuiles de la toiture de l'ancien bâtiment de l'école situé au bord de la départementale en direction de Forcalquier. Les pompiers sont intervenus afin de sécuriser les lieux et permettre la réouverture de la route rapidement. Le lendemain, c'est l'entreprise BATI CONCEPT 04 qui est intervenue avec une nacelle et a changé les tuiles envolées et défectueuses. Une déviation a été mise en place en partenariat avec la maison Départementale. Le coût de l'opération devrait être pris en charge par l'assurance. Plus de peur que de mal, c'est là l'essentiel !



Édito du Maire .....	p 2
Le vent fait des dégâts .....	p 2

#### ACTUALITÉS COMMUNALES

La doyenne du village a 100 ans .....	p 3
Succès du 1 <sup>er</sup> marché de Noël .....	p 3
Trois nouveaux présidents pour les associations .....	p 3
Un nouveau lotissement .....	p 3
Taille de saison .....	p 4
CCAS : une mutuelle communale .....	p 4
Atelier Équilibre .....	p 4
Fête champêtre le 17 juin .....	p 4
Un plan local d'urbanisme : une avancée pour la commune .....	p 5
Élections 2022 .....	p 6
Dématérialisation des demandes de travaux ou permis de construire .....	p 6

#### CONSEIL MUNICIPAL

Rencontre avec M. ALLEVAR, Vice-Président de la DLVA .....	p 7
Compte-rendu des conseils municipaux .....	p 7

#### ZOOM SUR LE PARC DU LUBERON

Le Parc du Luberon, c'est notre histoire .....	p 8
--	-----

#### ASSOCIATIONS

Deux nouvelles associations	
• Le Jardin des vives eaux .....	p 9
• Les Belles Mécaniques .....	p 10
Au programme de Brillan'Art .....	p 10

#### EXPRESSION LIBRE

Liste " Ensemble " .....	p 11
Liste " Ensemble Faisons Renaître La Brillanne " .....	p 11
Liste " La Brillanne Avenir 2020 " .....	p 11

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Infos utiles .....	p 12
Élections 2022 .....	p 12
Commerces ambulants .....	p 12
Programme des festivités communales .....	p 12
État civil .....	p 12



Directeur de publication :  
M. Jean-Charles Borghini.  
La commission communication :  
Christel, Anifa, David et Marcelle.

Maquette et impression :  
Imprimerie de Haute-Provence  
La Brillanne



site facebook  
[mairielabrilanne](https://www.facebook.com/mairielabrilanne)



# Actualités communales



## LA DOYENNE DU VILLAGE A 100 ANS

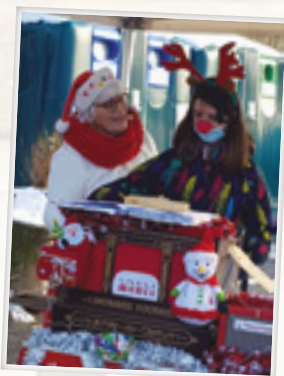


100 ans ça se fête ! Corinna AURIC née CLAPIER, est la doyenne du village. Née en Italie en 1922, elle arrive en France dès son plus jeune âge avec ses parents et ses frères dont elle est l'aînée. La famille s'installe à Oraison et elle y rencontre celui qui va

devenir son futur mari M. AURIC Raoul, originaire de La Brillanne. Le couple s'installe au village et Raoul tient le salon de coiffure jusqu'en 2002. Corinna raconte volontiers, avec sa mémoire intacte, que les mardis elle traversait « la Durance en vélo » pour aider ses amis à l'épicerie. C'est à la maison de retraite des Tilleuls à Oraison que famille et amis de Corinna se sont réunis autour d'elle pour l'aider à passer le cap... M. BORGHINI, maire, au nom du conseil municipal, est venu ce jour-là lui apporter une belle composition florale.

## SUCCÈS DU 1<sup>ER</sup> MARCHÉ DE NOËL

Le premier marché de Noël de la Brillanne s'est tenu le vendredi 10 décembre 2021 et a été un succès. Pourtant la neige n'était pas invitée et a fait son apparition dès le matin faisant craindre une annulation. Les agents techniques ont déneigé la place et le temps redevenant clément, les élus ont décidé le maintien du marché malgré quelques absences d'exposants... Ils étaient malgré tout une quinzaine d'artisans locaux dans le froid venus vendre leurs productions artisanales. L'orgue de barbarie a égayé la manifestation avec ses airs entraînants et en fin d'après-midi, la chorale des enfants de l'école a enchanté le public venu nombreux. Ce sont également les enfants qui avaient préalablement décoré puis illuminé le grand sapin. Le spectacle des « arts du cirque » était magique avec les jongleurs et les acrobaties spectaculaires. La municipalité exprime ses sincères remerciements à ceux qui ont permis la tenue de ce 1<sup>er</sup> marché qui espérons-le ne sera pas le dernier...



## TROIS NOUVEAUX PRÉSIDENTS POUR LES ASSOCIATIONS

Changement de présidence pour trois associations Brillannaises en ce début d'année. Nous remercions les présidents qui ont œuvré avec rigueur et dévouement afin de mener à bien leurs missions et de permettre le bon fonctionnement de leur association.

► M. Pierre LEQUILLEC, président de L'ADMR (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) a laissé sa place à M<sup>me</sup> Evelyne NATHAN. Du changement au niveau de la gestion du personnel et du secrétariat puisque M<sup>me</sup> Simone BARSOTTI a pris sa retraite et M<sup>me</sup> Angèle PEREZ a pris ses fonctions depuis quelques mois... Pour rappel l'ADMR a ses locaux au-dessus de ceux de la mairie et propose un service d'aide à la personne.

M. le Maire et son conseil maintiennent le prêt des locaux et le financement des charges au bénéfice de cette association d'aide à la personne bien utile sur la commune.

► M. Lionel GENTY, président du comité des fêtes a laissé sa place à M. Pierre Yves LARDEAUX. Les activités dû comité reprennent, après un temps de pause du au covid, les membres vous donnent rendez-vous le 9 avril pour la chasse aux œufs dans le parc des Tilleuls.



► Pour l'association du Don du Sang, après 10 ans de présidence, M. Alain POURCHIER a souhaité passer la main. Merci à lui pour son bénévolat et son implication... C'est M. Eric DAGNA qui lui succède. Ce dernier organisera avec son équipe de bénévoles sa première collecte en tant que président à La Brillanne le 31 mars à la salle des fêtes de 15 heures à 19 heures. Venez nombreux donner votre sang car les besoins sont importants. Bravo à tous pour leur engagement associatif, nous en avons bien besoin en ce moment...



## UN NOUVEAU LOTISSEMENT

Situé sur une parcelle privée de 9 500 m<sup>2</sup>, le lotissement « Les Jardins de Luna » est en train de voir le jour. Une quinzaine de terrains allant de 400 m<sup>2</sup> à 566 m<sup>2</sup> ont été mis en vente avec des constructeurs libres de choix pour les acquéreurs. A ce jour, le lotisseur est en train d'effectuer les viabilités d'usage. Les permis de construire sont en cours d'instruction...



## TAILLE DE SAISON

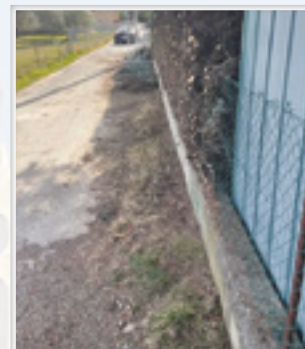
### Taille des platanes par une entreprise privée



### Taille des haies de la crèche et du cimetière par les services techniques



AVANT



APRÈS

## CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### ► MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

La commune, associée à celles d'Oraison et Volx, a signé fin décembre une convention avec la Mutuelle de France. Elle s'adresse à tous les administrés sans condition d'âge et propose des tarifs attractifs.

En janvier quatre permanences ont été tenues par Mme Bonnans au centre d'accueil du village : «Les permanences se sont bien passées. J'ai vu une vingtaine de personnes, et nous avons pu près 10 adhésions à ce jour.» Nous a-t-elle confié.



Vous pouvez toujours obtenir un devis personnalisé ; pour plus de renseignements vous pouvez téléphoner en mairie au 04 92 78 63 18.

### ATELIER ÉQUILIBRE



Cet atelier gratuit est mené avec un animateur diplômé. Les 12 séances sont réservées aux personnes plus de 60 ans souhaitant travailler leur équilibre et prévenir les chutes.

La première séance est prévue pour le 14 avril et les inscriptions se font en mairie.

Un certificat du médecin traitant est nécessaire.

## FÊTE CHAMPÊTRE : LE 17 JUIN À L'HIPPODROME D'ORAISON

Le programme détaillé vous sera apporté par les membres bénévoles du CCAS dans vos boîtes aux lettres ; les inscriptions se feront en mairie du 16 au 27 mai.

Comme chaque année la fête est réservée aux personnes de plus de 60 ans.

»» SPECTACLE EXCEPTIONNEL CETTE ANNÉE AVEC L'HUMORISTE "LA ZIZE".

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE AVANCÉE POUR LA COMMUNE

En 2021, la municipalité a pris attache avec le cabinet PLANED et ce afin de finaliser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Cette nouvelle élaboration du PLU donne lieu à la définition de nouvelles orientations générales du devenir de la commune à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce PADD a fait l'objet d'une présentation aux Personnes Publiques Associées (PPA) tels que la DDT, la DLVA, la Chambre d'Agriculture du 04, le Conseil Départemental 04, le 23 novembre 2021, qui a été suivi par une délibération portant sur les nouvelles prescriptions relatives à l'élaboration du plan local d'urbanisme le 17 décembre 2021.

Une présentation a été faite également avant le Conseil Municipal en présence de l'opposition qui a pu s'exprimer sur le sujet.

Le 27 janvier 2021 le débat sur les orientations du PADD s'est déroulé en Conseil Municipal. Le PADD est disponible sur le site Internet de la Mairie et peut être également consulté en mairie.

L'équipe municipale majoritaire a fixé les objectifs du nouveau PLU en respectant les annonces faites dans la profession de foi « Avenir La Brillanne 2020 » :

- ▶ Préserver les espaces agricoles et naturels en assurant la pérennité du foncier ;
- ▶ Prévenir les risques naturels, notamment le risque inondation ;
- ▶ Favoriser un développement urbain maîtrisé, économe et respectueux de l'environnement ;
- ▶ Renforcer le positionnement de La Brillanne en pôle de proximité dans l'armature urbaine du SCOT en renforçant et en sécurisant ses équipements publics (aménagement des routes, création de liaisons inter-quartiers et développement des modes doux) ;
- ▶ Diversifier l'offre en logements pour maintenir la population et attirer de nouveaux habitants en priorisant des opérations mixtes et intégrées ;
- ▶ Pérenniser et développer les commerces et services de proximité dans le centre du village ;
- ▶ Rationaliser les espaces d'activités de la commune dans les secteurs des Fourches et du Plan sur les espaces déjà urbanisés.



**Réunion de présentation du PADD  
Projet d'Aménagement et de Développement Durable  
Mardi 5 avril à 18 h au centre accueil**

**INFORMATION PRÉFECTURE : LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE**

- Document joint à ce bulletin municipal



## ÉLECTIONS 2022

### Élections 2022

Le jour des élections pensez à votre **pièce d'identité** :

#### Les grands classiques



#### Plus inattendu mais possible



#### Et aussi ...

- ✓ Carte du combattant
- ✓ Carte de circulation
- ✓ Récépissé valant justification de l'identité
- ✓ Carte de fonctionnaire de l'État
- ✓ Carte d'identité Parlementaire
- ✓ Carte d'élu local

L'important c'est la photo !

De nouvelles  
cartes  
électorales  
arrivent fin  
mars

CARTE  
ÉLECTORALE

Election  
vote

#### Les élections

Elles auront lieu comme avant dans la salle du conseil.

Les **élections présidentielles** prévues les 10 et 24 avril 2022, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 4 mars 2022

Les **élections législatives** prévues les 12 et 19 juin 2022, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 6 mai 2022

**Pour vous inscrire** deux possibilités :

**En Mairie** avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

**En ligne** sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pour ceux qui voudrait vérifier qu'ils sont bien inscrits :

<https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**Pour les procurations** la demande se passe soit en ligne <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

soit par un formulaire. Dans les deux cas, vous devrez vous présenter en gendarmerie ou commissariat avec une pièce d'identité.

**Attention** à partir de cette année, vous aurez à renseigner les numéros nationaux d'électeur en plus des noms, prénoms, date et lieu de naissance à la fois du mandant (celui qui donne procuration) et du mandataire (celui qui reçoit procuration).

## DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la commune, en partenariat avec la communauté d'agglomération, a mis en place un système de dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Concrètement vous pouvez déposer votre dossier de permis de construire de chez vous. La mairie le reçoit et l'ouvre à tous les partenaires de la chaîne d'urbanisme concerné : la DLVA pour l'eau entre autres, Enedis pour l'électricité, le Parc Naturel Régional du Luberon pour avis de l'architecte conseil et bien d'autres en fonction des spécificités de vos projets.

Les échanges au cours de l'instruction sont facilités pour tous et nous réduisons la quantité de papier.

Démarche en ligne sur : <https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>



## RENCONTRE AVEC M. ALLEVAR, VICE PRÉSIDENT DE LA DLVA EN CHARGE DE LA GESTION DES DÉCHETS

Des problèmes d'ordures ménagères sont régulièrement soulevés par les administrés. Les élus, en concertation avec la DLVA, se sont réunis en 2021 et des pistes pour améliorer la qualité du service sont actuellement étudiées :

- Enlever les containers du rond-point des Fourches ;
- Déplacer les poubelles de tri situées derrière le glacier Scaramouche, (plainte nuisances olfactives et sonores) ;
- Problème de débordement des poubelles à l'entrée du lotissement des Jardins de la Source.

M. le Maire a proposé la possibilité de mettre des poubelles semi enterrées. La DLVA finance les colonnes, la commune, les travaux pour un montant d'environ 10 000 € par îlot.

### Une Commission communale spécifique

Il propose également la mise en place d'une commission « gestion des déchets ». Les élus se sont positionnés pour avoir une démarche active en matière de gestion des déchets. Cette commission composée de 6 élus permet de choisir les lieux propices aux colonnes semi-enterrées, enlever certains containers, en déplacer d'autres...

### Présentation du service par le Vice-Président de la DLVA

M. ALLEVAR, Vice-Président de la DLVA délégué à la collecte et traitements des déchets, et Madame CROZE, chef de service, sont venus en mairie lors du Conseil Municipal du 27/2022 afin de présenter les enjeux économiques et environnementaux liés au tri des déchets.

### Quelques informations utiles sur la DLVA

- 34 agents répartis selon 3 secteurs ; 10 déchetteries
- Coût du service collecte et traitement des déchets : 1 556 000 €.

Les ordures ménagères sont enfouies à Valensole au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes), le volume est de 60 000 T/an. Le tri sélectif est géré par VÉOLIA à Manosque. Le coût de la taxe nationale va augmenter et des solutions sont envisagées : trier les déchets alimentaires avec un projet de méthanisation. **Inciter les gens à trier est l'objectif principal** de la DLVA qui, pour 2035, projette de réduire le stockage de 10 % pour l'agglomération.

**Le dispositif «CLIIINK» pour le tri du verre** est bien parti. Il est toujours temps d'y adhérer afin de récolter des points sur le site.

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX : PRINCIPAUX POINTS

Les comptes rendus sont disponibles sur le site Internet : [la-brillanne.dlva.fr](http://la-brillanne.dlva.fr)

### **Subventions DETR + DSIL pour le projet rénovation du centre d'accueil**

Financement DETR	60 %	129 291,60
DSIL	20 %	43 097,20
Financement communal	20 %	43 097,20
TOTAL	100 %	215 486,00

DETR = Dotation d'équipement des territoires ruraux.

DSIL = Dotation de soutien à l'investissement local.

### **Subvention DETR pour l'achat d'un camion**

Financement DETR	70 %	55 930,00
Financement communal	30 %	23 970,00
TOTAL	100 %	79 900,00

### **Approbation d'un projet de panneaux photovoltaïque en partenariat avec la DLVA**

Dans un souci de développement des énergies renouvelables sur le territoire de la DLVA, les parcelles B491 et B492 situées ZA les Iscles peuvent accueillir un dispositif d'ombrières d'une surface de 200 m<sup>2</sup>.

### **Le Pôle Multimodal de la gare.**

Dans le cadre du projet piloté par la DLVA, M.le Président a écrit à M<sup>me</sup> la Préfète dans l'attente qu'elle puisse faire avancer le projet qui est bloqué depuis plus d'un an maintenant. Le SDE (syndicat de l'énergie) ne parvient pas à obtenir de convention auprès des services SNCF contactés. Les fonds de l'État et de la Région sont prêts et les entreprises attributaires des marchés restent dans l'expectative d'une date de début de travaux.



# Zoom sur le Parc Naturel Régional du Luberon



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST NOTRE HISTOIRE

Le Parc ?  
C'est loin pour moi...

Au contraire ! L'idée et le concept des Parcs Naturels Régionaux sont nés au colloque de Lurs, en septembre 1966. Ils sont ensuite créés par un décret signé par le Général de Gaulle, le 1<sup>er</sup> mars 1967.

Son article 1<sup>er</sup> indique qu'un territoire peut être classé en "Parc Naturel Régional" lorsqu'il présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente et le repos des hommes ainsi que pour le tourisme et qu'il importe de le protéger ».

Depuis, et sans relâche, les PNR déclinent le développement durable au quotidien. Aujourd'hui, ils sont 58 en France. Le Parc du Luberon a été créé en 1977, et La Brillanne a intégré le Parc en 2008.

Si le Parc du Luberon est loin, le Géoparc se situe à des années lumières...

Encore une fausse idée ! Cette fois le concept est né en Haute-Provence, plus précisément à Digne-les-Bains. En 1991, le premier colloque international sur le patrimoine géologique et le géotourisme est organisé à Digne-les-Bains par l'European Working Group on Earth Science Conservation. A la suite de ce colloque est publiée la « Déclaration internationale des droits de la mémoire de la Terre »

Qu'est-ce que ? Un Géoparc, c'est un territoire reconnu scientifiquement et internationalement pour ses richesses géologiques remarquables. Il est mondialement reconnu et labellisé par l'UNESCO.

Le Géoparc permet de mettre le patrimoine géologique au service du développement durable, en l'associant étroitement aux autres composantes : naturelles, culturelles, matérielles ou immatérielles qui fondent l'identité du lieu (la pierre, la langue, le patrimoine, les traditions, etc.)

Aujourd'hui, ce sont 147 géoparc mondiaux de l'UNESCO répartis sur l'ensemble des continents, dont le géoparc du Luberon !

Le Parc, concrètement ?

Concrètement La Brillanne est entrée dans le Parc en 2008. Si quelques actions avaient été réalisées au sein de la commune, l'enjeu pour nous aujourd'hui est d'intégrer pleinement la politique du Parc.

C'est une opportunité pour bénéficier de politiques publiques communes, en faveur du développement durable et afin de promouvoir nos espaces et nos patrimoines.

L'adhésion de la commune au programme SEDEL :

La commune a souhaité renouveler son adhésion au programme. Concrètement ce programme s'oriente sur un accompagnement du parc dans la maîtrise des dépenses liées à l'eau et l'énergie.

Sur analyse des factures d'eau par exemple, le Parc pourra délivrer des conseils pour optimiser notre consommation, donc diminuer les dépenses. Et si c'est bon pour les dépenses, c'est bon pour la commune !

Faire de la Brillanne le point de départ d'une destination éco touristique :

- La réflexion autour d'une piste VTT pour rejoindre le maillage de l'Espace VTT Provence Luberon Lure et des itinéraires Chemin des Parcs.
- La réflexion d'aménagements autour du vélo pour promouvoir la mobilité douce, et casser la vitesse dans le village
- Réaliser un travail sur la géologie et le minéral, la valorisation du bâti en pierres de la Durance, etc.

La valorisation de mon village :

- la création d'un verger conservatoire avec l'aide de la Thomassine

Participation à hauteur de 50% sur l'achat d'un composteur pendant l'opération d'achat avec le Sydevom et la DLVA (voir conditions en mairie)

- La promotion de variétés locales et régionales
  - La Thomassine, comme partenaire : un agent technique partira en formation sur l'entretien des oliviers. Il pourra dispenser des conseils sur demande si besoin, et bien d'autres encore...



## DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

### LE JARDIN DES VIVES-EAUX



Niché entre l'église et l'école du village, se trouve un surprenant jardin, qui abrite, sur 1300 m<sup>2</sup>, une oliveraie, une source chantante, un lavoir, des arbres fruitiers et des plantes aromatiques et médicinales... C'est dans ce havre de paix et de chants d'oiseaux, que Céline Guerbas-Ababsa et sa famille ont débuté une nouvelle page de vie. Inspirée par la beauté et les potentialités de ce petit paradis terrestre, Céline a souhaité partager ce jardin et le consacrer à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'association « Les Jardins de Vives-Eaux » est née pour porter ce projet éco-citoyen dans le but de favoriser l'accès à des connaissances, des informations et de bonnes pratiques pour la nature.

Un jardin botanique de plantes aromatiques et médicinales, de fleurs nectarifères et pollinifères, et d'espèces issues de la flore du Luberon oriental, a été planté. Labellisé « Refuge de biodiversité LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux) en 2021, il sera ouvert à la visite et servira de cadre à des expositions thématiques, des animations (adultes et enfants), des conférences, des lectures au jardin, des dégustations... Une bibliothèque tout public, dédiée à la biodiversité végétale et animale, ainsi que l'exposition permanente d'une collection entomologique privée (insectes d'Europe et du Monde), complètent l'offre proposée aux habitants de la commune et d'ailleurs.

► Pour 2022, quatre expositions (agrémentées d'animations et de temps forts) sont d'ores et déjà programmées :

- en partenariat avec la L214 (Association de défense des animaux), du 1<sup>er</sup> au 30 juin, « Un animal ??? Des animaux !!! ».
- en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Luberon, du 5 au 31 juillet : « Les rapaces du Luberon » ; du 5 au 30 septembre : « L'abeille et la vie de la ruche » ; du 3 au 29 octobre : « Les arbres remarquables du Luberon à Lure ».

Un projet pédagogique de plantations sera proposé aux élèves des écoles maternelle et primaire du village.

Ouverture de mai à octobre, les mardis et dimanches après-midis.  
Inauguration le 22 mai à l'occasion de la « Journée mondiale de la biodiversité »

Contacts : « Les Jardins de Vives-Eaux », 20 route des Alpes 04700 La Brillanne  
**Tel : 06 77 04 44 92 /mail : [jardinsdeviveseaux@outlook.fr](mailto:jardinsdeviveseaux@outlook.fr)/instagram : [@jardinsdeviveseaux](https://www.instagram.com/jardinsdeviveseaux)**

# Associations

## ASSOCIATION BELLES MÉCANIQUES BRILLANNAISES



La passion des voitures récentes et plus anciennes a réuni les premiers membres de cette nouvelle association. Les objectifs sont nombreux et les idées ne manquent pas avec en particulier les rencontres et le partage autour de ces « belles mécaniques » à 4 mais également à 2 roues pour ceux qui le souhaitent.

Lors de la première réunion un programme d'activités a été évoqué comme l'exposition de véhicules, une journée découverte des 3 vallées : l'Asse, la Rancure et la Durance, la participation au Téléthon avec la possibilité de participer à des baptêmes dans des véhicules de prestige ou encore l'organisation d'une course de caisse à savon. Le bureau se compose donc de passionnés : Jacques Mazzoleni comme président, Annie Terrazoni, secrétaire et Sandra Bisquert en tant que trésorière.

Si vous êtes collectionneur ou tout simplement un amoureux des voitures, motos ou mobylettes et que vous souhaitez partager des moments agréables vous pouvez contacter le président au 06 63 77 83 41.

## AU PROGRAMME DE LA GALERIE BRILLAN'ART

**Patrick DEYE (peintures) & Siegried DANIEL**

**Avril 2022 (7 au 24)**

*Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 16 h à 20 h.*

Vernissage le 9 avril à partir de 17 h

**Chantal DONNADIEU (peintures surréalistes)**

**Mai 2022 - (5 au 22)**

*Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 16 h à 20 h.*

Vernissage le 7 mai 2022 à partir de 18 h

**Gabrielle DALAT (peintures)**

**Juin 2022 (2 au 19)**

*Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 16 h à 20 h.*

Vernissage le 4 juin à partir de 18 h

**Anne WÖSTMANN (sculptures) et Holger SCHNAPP (peintures)**

**Juillet 2022 (01 au 24)**

*Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 16 h à 20 h.*

Vernissage le 2 juillet à partir de 18 h.





## Liste ENSEMBLE



Concitoyennes,  
Concitoyens,

Cette rubrique me permet, en tant qu'élue de l'opposition, de m'adresser directement à vous. Par ce biais, je peux vous donner quelques informations complémentaires sur la vie de la commune. Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été entendu en conseil municipal le 27 janvier 2022. Nous aurions dû débattre

de ce document mais l'arrivée d'une délégation de DLVAgglo venue nous présenter le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a interrompu la présentation. Ce PADD devrait vous être présenté dans les prochaines semaines. Je vous engage à venir le consulter en mairie avant de vous déplacer lors de la réunion publique où vous pourrez poser des questions. Ce PADD est l'architecture du Plan Local d'Urbanisme. Il doit donner une vision à 15 ans sur le devenir de la commune. Vos idées seront les bienvenues en matière de logements, de transports, de développement économique et des équipements publics nécessaires au village. Elles nous aideront dans sa mise en œuvre.

Lors du conseil municipal du 17 décembre 2021 nous devons voter pour l'installation d'un mâât multi opérateur de 25m de hauteur ayant l'aspect d'un arbre, qui devrait se situer sur le terre-plein derrière la mairie, et qui, à terme, devrait recevoir les antennes 5G des différents opérateurs. L'ensemble du conseil municipal a préféré reporter la délibération en demandant un complément d'informations. Nous les avons partiellement obtenues lors d'une réunion avec l'installateur Toweo. Depuis, plus de nouvelles de cette installation. La salle des fêtes sera rénovée dans l'année. La rénovation est une action urgente à effectuer. Ces travaux permettront d'augmenter la superficie de la salle en intégrant la petite salle. J'espère que les choix architecturaux, que le conseil municipal a validés, plairont à la majorité des habitants.

En complément de mon mandat de conseillère municipale et de la présidence de la médiathèque « Livre mon Ami », je me suis investie dans l'Association La Brillanne Citoyenne qui vous propose, depuis juillet 2021, le Repair Café le premier samedi du mois à la salle des fêtes et qui vous invite à réserver la date du samedi 14 mai 2022 pour venir la retrouver au cours d'une journée festive « au fil de l'eau » qui mettra en valeur cette ressource que nous avons la chance d'avoir en abondance dans le village. J'espère vous voir nombreux tant aux réunions publiques qu'aux animations.

Joëlle Dupré  
élue de la liste « ENSEMBLE ».

## Liste

## ENSEMBLE FAISONS RENAITRE LA BRILLANNE



Brillannaises,  
Brillannais,

Les campagnes présidentielles avaient à peine commencé à occuper l'espace médiatique et nous commencions tout juste à nous réjouir de la perspective de sortie des restrictions, que la guerre est venue perturber tout cela et nous rappeler à quel point la paix est fragile.

Pouvait-on imaginer qu'à l'aube du printemps 2022 une guerre éclaterait à quelques heures à peine de chez nous ? Cela semble encore maintenant difficile à croire. Nous vivons une période bien triste et étrange. Espérons que cette situation s'apaise et qu'une solution soit trouvée pour revenir à la paix.

Espérons également, que la crise Covid reste derrière nous et que les restrictions soient levées définitivement (même si nous devons rester prudents). Espérons enfin que le débat démocratique puisse avoir lieu dans les meilleures conditions.

Pour en revenir à des choses encore plus proche de nous, le site internet de notre village est en cours de déploiement. Certains s'impatientent et ne comprennent pas toujours pourquoi il n'est pas encore publié. Mais certaines choses ne sont pas toujours aussi simples qu'elles ne paraissent ...

Basé sur un modèle proposé par la DLVA, vous y retrouverez les actualités du village, les agendas, les éditions du Tout sur tout, les CR des conseils municipaux, les services administratifs, des informations sur les associations, le suivi des travaux en cours, les projets de la commune et les liens utiles. Bien-entendu, il n'est pas figé, et, avec nos moyens, nous le ferons évoluer au fil du temps et de vos suggestions. Nous sommes ouverts à toutes les propositions constructives afin de faire évoluer le site et qu'il soit utile à toutes et à tous.

Je reste à votre écoute et me joins à toute notre équipe pour vous souhaiter une bonne entrée dans ce printemps 2022  
Prenez bien soin de vous et des vôtres.

David Liotta  
(Ensemble faisons renaître La Brillanne)



Site FACEBOOK  
mairielabrilanne

## Liste LA BRILLANNE AVENIR 2020

Nous sommes étonnés d'entendre encore dire, par certains, que nous ne communiquons pas ? Panneau d'affichage, Facebook, panneau lumineux et site internet... Nous relayons dès que possible les activités des associations communales ou d'utilité publique, celles de la préfecture, de la DLVA... Encore plus étonnés d'entendre que nous ne faisons rien : mise en place du Plan Local d'Urbanisme, réfection et agrandissement de la salle communale avec un volet énergétique important et une subvention à hauteur de 80%, et adressage, réflexion autour de la sécurisation de la traversée du village afin de réduire la vitesse, mise en place d'une commission municipale gestion des déchets afin de réfléchir sur la question, organisation du forum des associations et du marché de Noël, cérémonies patriotiques, soutien logistique et financier (environ 50 000 €) aux associations, gestion du personnel administratif, périscolaire et technique, actions commerciales avec le Conseil Départemental 04, mise aux normes électriques des bâtiments communaux, mise aux normes électriques de la Défense Incendie,... la liste n'est pas terminée et vos idées sont les bienvenues, certaines seront d'ailleurs réalisées en 2022.

Le site Internet [la-brillanne.dlva.fr](http://la-brillanne.dlva.fr) est opérationnel... Vous y trouverez de nombreuses informations : comptes rendus des conseils municipaux, liste et dates des activités des associations...



## INFOS

### Au plaisir de vous rencontrer

Si vous souhaitez nous rencontrer pour des questions diverses, M. Borghini (maire), M<sup>me</sup> Santiago (première adjointe), M. Renard (2<sup>ème</sup> adjoint) et M<sup>me</sup> Caire (3<sup>ème</sup> adjointe) et M<sup>me</sup> Mansuy (conseillère municipale déléguée) peuvent vous recevoir sur rendez-vous.  
Une demande écrite par mail avec l'objet de votre demande et vos coordonnées téléphoniques est le plus simple.

**LA MAIRIE : 04 92 78 63 18**

Mail : [mairie.labrillanne04700@orange.fr](mailto:mairie.labrillanne04700@orange.fr)

**SERVICES DE LA DLVA : 04 92 70 34 00**

**Régie de l'eau et assainissement : 04 92 78 41 33**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**GENDARMERIE : 17**

**ADMR : 04 92 78 97 37**

Ouverture lundi et mardi de 8h30 à 14h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30

**3939 : ALLO SERVICE PUBLIC**

pour tous renseignements administratifs

Aide communale de 15 € pour les composteurs.  
Passer en mairie avec facture, justificatif de domicile et RIB.



## ÉLECTIONS

Un seul bureau de vote ouvert, la salle du conseil.



**10 avril : 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles**

**24 avril : 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles**

**12 juin : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives**

**19 juin : 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives**

Venir avec votre carte d'électeur et votre carte d'identité

## COMMERCE AMBULANTS SUR LE VILLAGE

### MARCHÉ BIO

Tous les vendredis avec des producteurs locaux

### ALURE CANINE

Toilettage canin - Place du village les samedis matins

### K2 STREET FOOD (hamburgers)

Place du village les jeudis soirs



### ANGELINO PIZZA

Quartier de la gare les vendredis soirs  
et dimanches soirs place du village

### VIETNAMIEN (cuisine asiatique)

Place du village les samedis soirs

## PROGRAMME DES FESTIVITÉS COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

Les détails seront affichés dans les panneaux.

### AVRIL

**9/04/2022** → **Chasse aux oeufs**  
Parc des Tilleuls par le Comité des fêtes

### MAI

**08/05/2022** → **Cérémonie Patriotique**

Place Bon Accueil par la Mairie

**14/05/2022** → **« Au fil de l'eau »**

Place des Aires par Association Brillanne Citoyenne

**14/05/2022** → **Aïoli**

Aire de Loisirs par La Brillanne Boules

**22/05/2022** → **Vide grenier**

Aire de Loisirs par la Foire Paysanne

**26/05/2022** → **Foire Paysanne**

Aire de Loisirs

### JUIN

**04/06/2022** → **Soirées détente Boules**

Aire de Loisirs par La Brillanne Boules

**12/06/2022** → **Vide grenier**

Aire de loisirs par La Brillanne Boules

**25/06/2022** → **Vide dressing**

Aire de Loisirs

### JUILLET

**02/07/2022** → **Fête Pour Tous**

Parc des Tilleuls par la Mairie et le CCAS

**14/07/2022** → **Fête Nationale**

Place du Village

**16/07/2022** → **Soirée Sardinades**

Aire de loisirs par La Brillanne Boules

**23-24/07/2022** → **Concours sociétaire de boules**

Aire de Loisirs par La Brillanne Boules

### AOÛT

**05/08/2022** → **Soirée les Estivales**

Concert DLVA

**26/08 au 29/08/2022** → **Fête Vôtive**

Comité des fêtes

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

DURBEC LOPES Soan - EL FATTAH SAHOUI Elijah  
FERNANDES DA FONSECA Swann - NOUVIAN Estelle  
SCHEURER Amaya - WINDELS Sévan

### Décès

M. OLIVIERI Georges  
M. SMITH Keith  
M. STÖCKL Hans  
M. THOMAS Jean-Luc  
M. BARTHELEMY André  
M<sup>me</sup> BOOGIATTO Juliette



## DON DU SANG

**JEUDI 31 MARS de 14h30 à 19h00**

## HORAIRES OUVERTURE DE LA POSTE DE LA BRILLANNE



Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h15

Le mercredi de 13h45 à 16h00

Le samedi matin de 10h15 à 12h30